

BALADE CROQUIS À L'ALPAGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Balade croquis à l'alpage
En bref	Se balader à travers les pâturages tout en peignant ou dessinant chalets d'alpages et troupeaux.
Descriptif de l'activité	Les sentiers situés entre Montbovon et Albeuve recèlent des pâturages et des forêts à reproduire au pinceau ou à la pointe du crayon. Lors de cette excursion, Bastian Keckeis, accompagnateur en montagne et dessinateur, donne de précieux conseils permettant d'esquisser paysages, chalet d'alpage, troupeaux, granges et autres éléments typiques de la saison d'alpage. Avec crayon ou pinceau, chaque lieu traversé devient propice à l'émerveillement.
Dates	Samedi 13 juin 2026
Horaire	9h30 – 16h30
Lieux du rendez-vous	Gare de Montbovon
Lieux de l'activité	Entre Montbovon et Albeuve par les Sciernes d'Albeuve
Programme indicatif	9h30, rendez-vous à la gare de Montbovon Depuis là, l'itinéraire monte jusqu'au Sciernes-d'Albeuve pour redescendre sur Albeuve. Lors de la balade, des arrêts sont prévus afin de dessiner ou peindre à l'aquarelle. 16h30, fin de l'activité à Albeuve.
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> • Habits adaptés à la météo • Souliers de marche • Pique-nique pour midi • Boisson pour la journée • Bloc ou carnet de papier aquarelle, boîte d'aquarelle, 1 à 3 pinceaux, 1 chiffon, 1 gobelet, 1 crayon graphite, 1 gomme, 1 sac. • Tabouret pliable ou coussin pour s'asseoir
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 12 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 8 adultes, maximum 11 personnes
Niveau	Marche de 7,1 km avec différents arrêts pour dessiner, environ 350 m de dénivellation positive et 350 m de dénivellation négative.
Option	Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé

Autres informations

Du matériel de dessin peut être emprunté sur demande. Merci de s'annoncer lors de l'inscription.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Rendez-vous à la gare de Montbovon. Il est possible de paquer au lieu de rendez-vous, mais **Attention : l'activité ne finit pas au même endroit qu'elle ne débute.**

Horaires des transports publics

Aller

Bulle – Montbovon 08h50 – 09h19

Château-d'Œx – Montbovon 09h04 – 09h21

Retour

Albeuve – Bulle 16h44 – 17h06

Albeuve – Château-d'Œx 17h11 – 17h54

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base

Dès 12 ans, CHF 60.00

Pique-nique

CHF 15.00

Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.

*produits labellisés *Produits des parcs suisses*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.